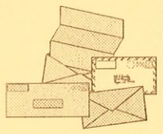

TRIBUNE LIBRE

Habitants de Ste-Anastasie, amis des bêtes attention à vos animaux car il y a parmi nous des personnes malveillantes qui les tuent de façon atroce.
En particulier les chats qui sont empoisonnés, pris au collet ou, qui comme le mien, ont droit à la carabine.
La Société Protectrice des Animaux ainsi que la Gendarmerie étant aujourd'hui alertés, il faudra bien que cela cesse, soyez donc vigilants !

M. DETHON

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

- **NAISSANCES :**
  Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Clara PEREZ et de Christophe CIGALON nés le 2 Mars ainsi que Nans ISTRIA né le 22 Mars.
  Toutes nos félicitations aux heureux parents.

CINEMA

SAMEDI 3 AVRIL 1999
à 20H30 Salle Polyvalente (Entrée : 25 F.)

Au programme : **LES COLLEGUES**

Un film de Philippe DAJOUX
Avec Joël CANTONA, Patrick BOSSO, Sacha BOURDO et Atmen KELIF

Enfants, parents, enseignants dans un joyeux carnaval, haut en couleur par les rues du village.

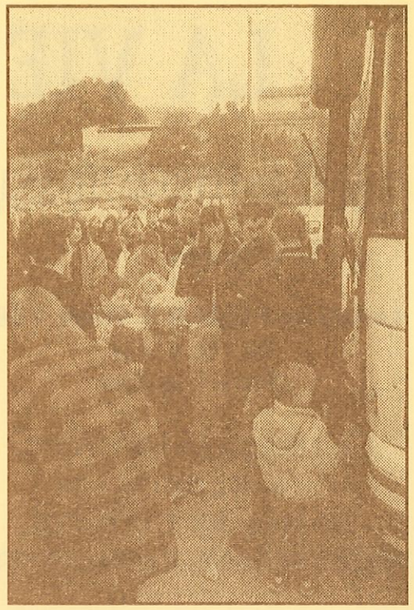

Départ de la classe de découverte de l'école maternelle.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N°24/99

Vu *la demande de travaux déposée par Monsieur Jean-François GLIOSCA (édification d'un échafaudage),*

Un échafaudage sera établi au droit de la propriété de M. Jean-François GLIOSCA, rue A. Daudet.

Phase 1. Les 24, 25 et 26 mars, édification d'un échafaudage au droit du 9a Rue A.Daudet. Seule la section allant du N°1 au N°7 serait interdite à la circulation, le reste de la rue pouvant être desservi par la rue de la Chapelle.

Phase 2. Du 6 au 14 avril inclus, l'échafaudage sera déplacé au droit du 9b rue A. Daudet. La circulation restera possible du N°1 au N°7 par la rue de la Chapelle.

Phase 3. Du 15 au 16 avril inclus, l'échafaudage sera déplacé au droit du 9a rue A. Daudet. La circulation s'effectuera comme en phase 1.

SAINTE-ANASTASIE

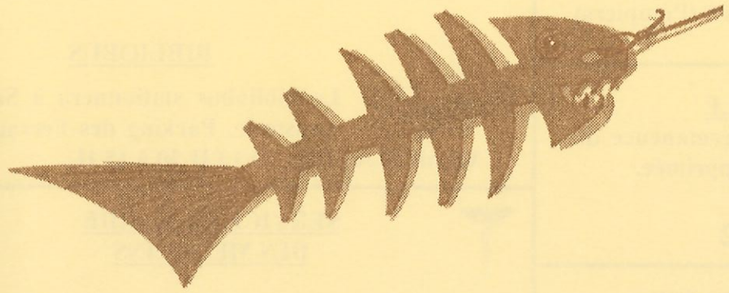

BULLETIN MUNICIPAL

MARS 1999
N°110

LE MOT DU MAIRE

- Vous me dites bien mon bon ami, que ce merveilleux village de Sainte-Anastasie est de notre royaume.
- Oui Sire, depuis fort longtemps et il est encore vrai que la douceur de vivre y est grande.
- J'imagine mon ami, combien ces gens doivent être heureux et que peut être même, on m'y aime plus qu'ailleurs.
- Hélas, votre Majesté, ne croyez pas cela, ces gens là vous haïssent !
- Et, pourquoi donc mon ami ?
- L'impôt, Sire, l'impôt !
- Ah l'impôt ! notez donc bien, Monsieur le Ministre, que nous ne le lèverons plus.
- Mais Sire, et le Parlement ?
- Que me dites-vous là ! ne suis-je pas votre roi ?

Ce qui fut fait ; nous étions le 1er Avril 1789...
Le roi mourut -comme l'on sait- à quelque temps de là.
Mais, la parole d'un souverain devant être respectée (la coutume ne fut d'ailleurs, par la suite, plus reprise), les communes de France depuis cette date votent leurs impôts au plus tard le 31 Mars.

Et le bonheur, par un enchantement des plus beaux, revint parmi le bon peuple de France.

Jean-Pierre MORIN

INFORMATIONS UTILES

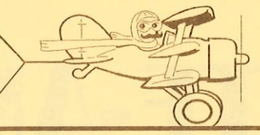

POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :

06.03.44.79.10.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

Depuis le 1er FEVRIER 99, la permanence de l'assistante sociale en mairie est supprimée.
Si besoin, contacter le :

☎ 04.94.72.61.62

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 2 et 30 AVRIL 1999 en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 1 AVRIL 1999 de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

PHARMACIES DE GARDE

Standard : 04.94.07.08.08

Pendant les périodes de garde, en dehors des heures d'ouverture, appeler préalablement aux numéros indiqués

Du 27/03, 19 H au 10/04, 09 H :
-appel préalable au standard.

Du 10/04, 19 H au 17/04, 09 H :
-appel préalable au 04.94.86.90.70 (Phcie de LA ROQUEBRUSSANNE).

Du 17/04, 19 H au 24/04, 09 H :
-appel préalable au standard.

Du 24/04, 19 H au 01/05, 09 H :
-appel préalable au 04.94.86.70.93 (Phcie de FORCALQUEIRET).

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :
MARDI 13 AVRIL 1999
- L'OUTILLEUR DU SUD EST
  de 16 H 30 à 18 H 30

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :
- le LUNDI 26 AVRIL 1999
  (se faire inscrire en Mairie au préalable).

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasie, Parking des Ferrages le Mardi 20 AVRIL, de 13 H 30 à 15 H.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 28 Mars	Dr MATHIE	04.94.59.62.97
Le 4/6 Avril	Dr PONSON	04.94.28.32.89
Le 11 Avril	Dr ASPE	04.94.48.85.20
Le 18 Avril	Dr CHRESTIAN	04.94.69.78.75
Le 25 Avril	Dr ARNAUD	04.94.80.26.94

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 04.94.86.34.61.
puis numéro donné par le répondeur

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

- Du Lundi au Samedi -6H à 12H-
  -13H30 à 16H-
- Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

MAIRIE

- Standard : ☎ : 04.94.69.64.40
- Service Cantine : ☎ : 04.94.69.64.47
- Police Municipale : ☎ : 04.94.69.64.43

LA VIE AU VILLAGE

Le COMITE des FETES de STE-ANASTASIE

Organise

LUNDI de PAQUES 5 AVRIL 1999
de 7 H. à 19 H.
Place de la Gare

- FOIRE A LA BROCANTE
- MARCHE PAYSAN
- MARCHE AUX PUCES
- FOIRE ARTISANALE et PRODUITS BIO

Les habitants de Ste-Anastasie désirant vendre leurs objets personnels doivent demander une autorisation en mairie. Les autres exposants devront produire leur carte professionnelle.

Buvette - Sandwichs - Café
Toute la journée
Renseignements : 04.94.72.26.59

Le Président

A.S.L. SECTION BASKET BALL

PROGRAMME DES MATCHES A DOMICILE

BENJAMINS PRE-EXC. (Poule B)

- Dimanche 25 AVRIL 1999 :
  STE-ANASTASIE -ST-RAPHAEL

MUSIQUE A STE-ANASTASIE
CONCERT CLASSIQUE EXCEPTIONNEL

Vendredi 30 Avril, à la Salle Polyvalente, un concert classique de grande classe sera donné par « Quintette 83 ».
Les cinq musiciens (violon, alto, violoncelle, contrebasse et piano), de haut niveau, sont tous très connus dans le milieu toulonnais (opéra, conservatoire...).
Au programme - Beethoven : Trio à corde
- Chopin : Andante et grande polonaise brillante pour piano
- Schubert :Quintette pour cordes et piano « La Truite ».

VOUS APERCEVEZ UNE FUMEE SUSPECTE

Appelez le 18 et gardez la tête froide !

Les conseils de sécurité à suivre :
- Téléphonez au 18.
- Restez calme, évitez tout affolement.
- Donnez votre nom et votre adresse précise : la commune, le quartier ou le lieu dit.
- Indiquez éventuellement le meilleur itinéraire pour y parvenir au plus vite.
- Précisez :
  - le type de végétation qui est en train de brûler et l'importance du sinistre ;
  - votre numéro de téléphone pour que les Sapeurs-Pompiers puissent vous rappeler s'ils ont besoin d'un complément d'information.

Ne raccrochez pas avant d'avoir fourni tous ces renseignements.

L'ASSOCIATION BOULISTE COMMUNIQUE

Suite à l'Assemblée Générale du 6 Mars 1999 le nouveau bureau est composé de :

- Président : Roger SABATIER
  Vice-Président : Didier DEBONO
- Secrétaire : Marcel BOCQUET
- Trésorier : Bernard BOULIAN
- Membres actifs : René JACOLOT-BENESTAN, Raymond PETITGAND, Yves CECCHERINI, Jean-Louis PRIEUR, Bernard SABATIER.

La saison bouliste 1999 va bientôt commencer et les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tous renseignements concernant la délivrance des licences FFPJP, cartes d'adhérent à l'association ainsi que la vente des tee-shirts, chemisettes, polos etc...
Les tarifs sont les suivants :
Licence + carte + tee-shirt = 150 F.
supplément chemisette ou polo = 70 F.
Licence enfant moins de 14 ans offerte par le club.
La licence (assurance individuelle comprise) est la garantie de pouvoir jouer aux boules en toute décontraction bien sûr (surtout à Ste-Anastasie), mais aussi en toute tranquillité d'esprit.

PROGRAMME DU MOIS D'AVRIL 1999

Inscriptions au Bar des Amis
Tirages à 14 H.

Dimanche 11 Avril : 2 x 2 Choisis	500 F.
Dimanche 18 Avril : 2 x 2 Choisis	500 F.
Dimanche 25 Avril : 2 x 2 Choisis	500 F.

Le Président.

CLUB DES CIGALES

La prochaine sortie est fixée au lundi 12 avril prochain.
Nous nous rendrons vers Beaucaire pour faire, en matinée, la visite du musée de la vannerie et de l'artisanat de Vallabrègues, suivie -dans un genre différent- de celle de la coopérative de Bellegarde.
L'après-midi, un spectacle médiéval de rapaces en vol libre nous sera offert dans le cadre du château.
Prix de la journée : avec restaurant 230 F.
sans restaurant 130 F.
Départ à 7H de la place de la Gare. Inscriptions jusqu'au 6 avril (50 F. d'acompte seront demandés).
Des précisions vous seront données dans le prochain bulletin en ce qui concerne les sorties suivantes :
-mai, Grasse et les gorges du Loup.
-juin, Forcalquier et le plateau de Ganagobie.

Pour la Présidente

JUDO CLUB STE-ANASTASIE

SUPER MOIS DE MARS !!!

Le 28 Février se déroulaient les Championnats de Côte d'Azur Seniors au Luc ; 3 judokas de Ste-Anastasie étaient toujours en course pour nous représenter, William GUENOT, Saad TIFRA et Caroline BRINGANT.
Réussir la qualification de nos trois combattants était un pari difficile mais une fois de plus réussi : Caroline se classa 3ème en - de 70 kg, Saad 4ème en - de 100 kg ainsi que William en + de 100 kg. Ils combattront donc à Lyon en Inter-région le 10 Avril prochain en vue des finales à Paris.
Les ¾ du parcours ont été faits ; nous leur souhaitons bonne chance et surtout bon entraînement pour cette prochaine qualification !

Le 7 mars, nous étions invités à une compétition Pré-Poussins au Luc où beaucoup de clubs de Toulon, Hyères et des Alpes-Maritimes étaient présents : 782 judokas au total et de super résultats pour Ste-Anastasie puisque presque tous les judokas montèrent sur le podium dans différentes catégories dont Lauriane BOYER qui termina 1ère de sa poule, et Virginie MASLIES, Caroline OURCIVAL, Bastien PENSIER et Jennifer BAUDELET 2èmes. Beaucoup d'autres se hissèrent sur la 3ème et 4ème marche.

Le samedi 6 mars une équipe benjamine représentait le club ; elle se composait de Jennifer BAUDELET, Karima OULMI et Daouia OULMI. Elles se classèrent 3ème, ce qui n'est pas mal pour la première sortie par équipe.
Félicitations à tous et bonne continuation.

Le Professeur

CHRONIQUE MUNICIPALE

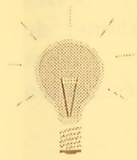

ECLAIRAGE PUBLIC

Il est fréquent que des riverains de la voie publique signalent à la Mairie des pannes de lampadaires électriques.
Ces absences d'éclairage sont, faut-il le reconnaître, fort gênantes pour les usagers.
Après quelque temps d'attente vaine ces usagers s'impatientent ! Il est donc nécessaire d'expliquer les causes de ces retards.

Pour ce type de réparation de maintenance nécessitant un personnel spécialisé et un camion à nacelle, la commune fait appel à une entreprise privée (Pothonier).
La bonne gestion de ce poste de dépense communale implique le regroupement des interventions à un niveau justifiant la mise en place de ces moyens coûteux (deux employés et un véhicule venant du Luc).

Ceci est la simple raison des retards, certes regrettables, mais inévitables quelquefois constatés amèrement par les usagers.
Qu'ils veuillent bien nous en excuser.

LA MAIRIE SERA OUVERTE LE MERCREDI APRES-MIDI

Actuellement la Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi compris de 8 H. à 12 H, les après-midis étant consacrés au travail administratif.
Ces horaires d'ouverture, quoique très larges, ne permettent pas aux personnes ayant une activité professionnelle ou scolaire d'effectuer aisément leurs démarches.

Afin de tenir compte de cette demande souvent exprimée, les horaires d'ouverture de la Mairie seront désormais les suivants :

- LUNDI..... de 08 H à 12 H.
- MARDI..... de 08 H. à 12 H.
- MERCREDI de 13H30 à 17H.
- JEUDI..... de 08 H. à 12 H.
- VENDREDI. de 08 H. à 12 H.

RECENSEMENT

L'I.N.S.E.E. procède actuellement au recensement de la population, qui fournira de multiples informations dans des domaines très divers, souvent de première importance pour la gestion, l'organisation du pays dans le temps et l'espace...
L'indication la plus attendue du public est de connaître combien de sujets compte la France, y compris les sujets de mécontentement.
Ces chiffres ne seront connus que dans plusieurs mois...

Aussi, pour la première fois avons-nous recensé le nombre de logements existant dans la commune (le terme de logement est officiellement employé pour désigner aussi bien un appartement qu'une maison individuelle).
Le centre aggloméré de la commune dont les artères sont désignées du nom de rues compte 246 logements dont 7 en construction ou en cours de rénovation.
Les écarts dont les artères sont dénommées chemins comptent 549 logements dont 24 sont en construction.
Certains de ces logements sont des résidences secondaires, et ne sont occupés qu'une partie de l'année ; ils ne permettent pas d'avoir une estimation convenable de la population du village.

Hasardons-nous cependant à avancer un pronostic qui sera confirmé ou infirmé par l'I.N.S.E.E. : en comptant deux habitants par logement, nous serions actuellement 1528 âmes dans la commune.
En partant du nombre de logements qui, lui, est exact, nous laissons aux amateurs de pronostics le soin de jouer avec les nombre pour leur propre plaisir.
Au dernier recensement en 1990, la population de Ste-Anastasie était de 1205 habitants.

LES DEPARTEMENTS NE VEULENT PLUS DU CONTINGENT COMMUNAL D'AIDE SOCIALE ?

L'Assemblée des Présidents de Conseils Généraux ainsi que la réforme AUBRY sur la « couverture maladie universelle » devraient entraîner la suppression du contingent d'aide sociale payé par les Communes aux Conseils Généraux.
« Le contingent communal d'aide sociale apparaît aujourd'hui comme une survivance du principe de tutelle d'une collectivité sur l'autre et perpétue la pratique des financements croisés dont l'Assemblée des Présidents de Conseils Généraux dénonce régulièrement l'opacité ».
Pour Ste-Anastasie, en 1998 cette participation annuelle était d'environ 100 000 Francs.

Il est toujours possible de rêver !

DEBROUSSAILLEMENT

Depuis le 15 MARS les incinérations de végétaux sont soumises à déclaration en mairie.

Pour effectuer cette démarche préalable qui a ses lenteurs, adressez vous à l'accueil.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DURANT LE MOIS ECOULE

- Tennis : Achèvement du deuxième court de tennis, aussitôt utilisé.
  Rappelons que dans la partie Sud de ce court a été construit un mur d'entraînement de 18 mètres de large sur 3 mètres de hauteur.
  L'existence de deux courts peut désormais permettre l'organisation de tournois.

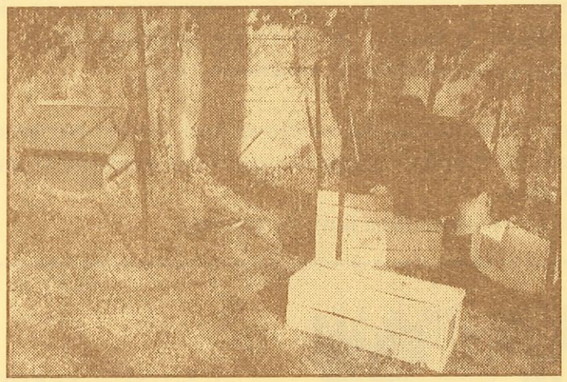

- Judo : Les travaux entrepris à l'ancienne école primaire pour créer une grande salle d'entraînement touchent à leur fin.
- Débroussaillage : Dernières opérations entreprises avant la date butoir du 15 mars.
- Chemin des Vaux : Bétonnage de la chaussée emportée par les eaux sur 160 mètres au moment des inondations.

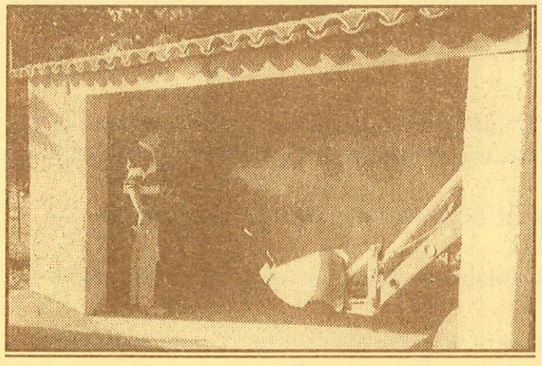

- Panneaux de signalisation : Réparation des panneaux mis à mal, parfois couchés à terre, par le très violent mistral du début du mois.
- Incendie : Préparation du véhicule de première intervention contre l'incendie. Inspection de l'équipement, essais mécaniques et de pompage.
- Chemin de la Rouquette : Des déchets de toutes sortes ayant été déposés le long du chemin de la Rouquette dans les conditions habituelles d'indifférence de respect du voisinage et de l'environnement, l'intervention d'un bull-dozer a été rendu nécessaire.
  Il est rappelé que toute décharge en ce lieu (proche du Pont Vieux) est interdite.
- Abris-bus : Recrépissage des deux abris-bus du village.
- Issole : Opération de nettoiement de la rivière : troncs d'arbres, branches, branchages... charriés par le cours torrentueux de l'Issole lors des dernières inondations, afin de prévenir un embâcle en cas de fortes précipitations.

LA VIE ASSOCIATIVE

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

A TOUTES LES PERSONNES DE BONNE VOLONTE... qui souhaitent nous aider en facilitant le travail de nos dévouées bénévoles.
Nous vous demandons de bien vouloir procéder à un triage préalable des vêtements que vous nous donnez.
Pour tout ce qui est en bon état, propre, et qui peut se vendre dans les braderies que nous organisons, vous pouvez les déposer à notre local (près de l'école maternelle).
Les effets trop usagés, ou trop démodés, vous pouvez les vider directement dans le conteneur du parking des Ferrages.
Si vous avez des problèmes de transport, contactez nous au 04.94.72.29.57 ou au 04.94.72.23.99.
Nous vous remercions pour votre aide.

Pour l'équipe, le Président.

CHORALE « CHANT ET AMITIE »

L'opération « Mille choeurs pour un regard », organisée par l'Association « Rétina France », sous le haut patronage des Ministères de la Culture, de la Santé et de la Jeunesse et des Sports, a pour objet d'aider la recherche médicale en ophtalmologie.
Cette troisième édition, parrainée cette année par Michel Fugain, offre aux ensembles vocaux nationaux la possibilité de donner des concerts dont les recettes permettront à la médecine de poursuivre, voire d'accélérer, ses travaux en cours.

Avec enthousiasme, nous participerons à cette belle action le samedi 24 avril prochain, à 20 H 30 à la salle polyvalente. Nous interpréterons plusieurs chants de notre répertoire en compagnie, pour certains d'entre eux, de la chorale « Les voix du Maraval » de Gonfaron, dont le chef de choeur est M. Boulanger.
Au cours de cette soirée, quelques musiciens locaux souhaitant appuyer cette action de soutien, se joindront à nous.

Prix de l'entrée 30 F. (intégralement reversés à l'Association « Rétina France »).
Nous vous espérons en grand nombre.

Une Choriste.

A.S.L. GYM

Les sections Gym douce et Gym tonic, après le froid de l'hiver, ont toutes repris leur activité dans la salle polyvalente.

- La GYM DOUCE a bénéficié de l'inscription d'une quinzaine de personnes du groupe des marcheurs de Forcalqueiret ; aussi, ce sont souvent plus de 30 gymnastes réunis le vendredi de 10 H. à 11 H.
  A propos de la Gym douce le Comité vous annonce à titre d'essai à partir du 19 Avril une séance supplémentaire les lundis de 10H30 à 11H30. Exceptionnellement, ce cours n'entraînera pas de supplément de cotisation pour les gymnastes du vendredi.
- La GYM TONIC verra à partir du mois de mai son cours du lundi avancé. Il aura lieu de 9H30 à 10H30. Par ailleurs, un nouveau cours de gym tonic voit sa création le jeudi de 18H45 à 19H45.
  Les personnes intéressées doivent contacter Marie-Pierre MANISCALCO au 04.94.72.22.93.

Enfin, pour l'ensemble des cours nous prévoyons prochainement l'achat d'élastiques et autres instruments afin de diversifier le déroulement des séances.

Le Président A. CUADRA

LES RANDONNEURS DE STE-ANASTASIE

Le deuxième groupe de marcheurs, avec des marches de force modérée (environ 8 Km, sans difficultés particulières) continue ses activités.
Les rendez-vous sont fixés, chaque jeudi, à 9H. devant la salle polyvalente de Ste-Anastasie.

RÉUNION TRIMESTRIELLE des randonneurs à 18 H. Salle Polyvalente le 1er Avril.